

PROGRAMME DE FORMATION

IDENTIFICATION	CREER SON ENTREPRISE (HORS MICRO)
OBJECTIFS	CHOISIR un statut adapté à votre projet : présentation des formes juridiques, des régimes fiscaux, des régimes sociaux et les critères de choix (activité, association, protection du patrimoine, statut social, régime fiscal, obligations administratives et comptables...) APPRÉHENDER les mécanismes financiers de base. RÉALISER l'étude prévisionnelle de votre projet d'installation. CALCULER votre chiffre d'affaires prévisionnel et vos charges. CONNAÎTRE les principales obligations sociales et fiscales de votre entreprise. PRÉPARER vos démarches d'immatriculation par voie dématérialisée.
Public	Chef d'entreprise, conjoint.e et collaborateur.trice, salarié.e, demandeur.se d'emploi
Nombre de places	4 personnes minimum – 12 places
Prérequis	Cette formation nécessite d'avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise
Modalités de formation et d'accès	Formation en présentiel - Entretien individuel et Bulletin d'inscription
Délai d'accès	De 1 à 30 jours avant le démarrage s'il y a une prise en charge par un organisme financeur. (Nous contacter pour toute information complémentaire).
Durée	14h00 en e.learning
Tarif	280€ - Etude de la prise en charge selon votre statut
CONTENU	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Le choix d'un statut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une entreprise artisanale, réglementations, qualifications. - Présentation des régimes juridiques, fiscaux, sociaux et ses conséquences. - Identification des critères de choix pour un statut (activité, protection du patrimoine, le niveau du chiffre d'affaires, le souhait de s'associer, etc.), - Régimes de protection sociale : système social et affiliation, la protection, les cotisations. - Obligations administratives et comptables selon le statut. </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 5px;"> <p>Les mécanismes financiers de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le régime fiscal et les mécanismes de la TVA - Les charges, les ressources, l'équilibre financier - Notion de bilan, de compte de résultat, de plan de financement, de seuil de rentabilité. - Aides à la création </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 5px;"> <p>L'étude prévisionnelle et viabilité du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des ressources et des points clés de la faisabilité du projet : (faisabilité commerciale, faisabilité opérationnelle, faisabilité financière). - Calcul de son chiffre d'affaires prévisionnel et de ses charges </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 5px;"> <p>Les actions de démarrage d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermination des modalités d'immatriculation en adéquation avec le projet et le statut choisis. - Synthèse des démarches de création : statuts, exercice social, date de début d'activité, etc. - Mise en place d'un rétroplanning pour préparer son immatriculation </div>
Modalités pédagogiques	En distanciel – e-learning en asynchrone sur la base du parcours PACK ESSENTIEL Contenu de la formation accessible à distance via la plateforme www.e-formation.artisanat.fr : modules de formations, exercices et supports de cours Un tuteur pédagogique dédié répond à vos questions sous 48h. Une assistance technique et fonctionnelle est disponible par mail pour répondre à vos questions.

PROGRAMME DE FORMATION

<p>Évaluation et validation</p>	<p>Compte tenu des objectifs pédagogiques précisés, à l'issue de la session de formation, <u>le stagiaire sera capable de</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Choisir un statut adapté à son projet : présentation des formes juridiques, des régimes fiscaux, des régimes sociaux et les critères de choix (activité, association, protection du patrimoine, statut social, régime fiscal, obligations administratives et comptables...). -Appréhender les mécanismes financiers de base. -Réaliser l'étude prévisionnelle de son projet d'installation : identifier des ressources et les points clés de la faisabilité de son projet (faisabilité commerciale, faisabilité opérationnelle et faisabilité financière). -Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges. -Connaître les principales obligations sociales et fiscales de son entreprise. -Préparer ses démarches d'immatriculation par voie dématérialisée.
<p>Attestation de fin de formation et de présence</p>	<p>Une attestation de formation est délivrée en intégrant l'évaluation des acquis ainsi qu'une attestation de présence</p>
<p>Lieu</p>	<p>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège, 2 Rue Jean Moulin, 09000 Foix.</p>
<p>Accessibilité</p>	<p>La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accueille les personnes en situation de handicap. Réfèrent Handicap : Patrick ATTARD 05 34 09 88 14 / p.attard@cma-ariege.fr</p>
<p>Contact</p>	<p>Service formation Tel : 05.34.09.88.04 - formationcontinue@cma-ariege.fr</p>

CMA-FC-FP-CRÉER-SON-ENTREPRISE -V1 – le 4/03/2024